

ASBL ATOUTS CAMPS

13, Place l'Ilon

5000 NAMUR

Agréée par la Région wallonne

pour la mise en place du label « Endroit de camp »



Octroi du label

Endroit de camp

Vu l'autorisation d'accueillir des mouvements de jeunesse délivrée par le Collège communal de la commune de Stoumont ;

L'autorisation	N° ECP012
Est délivrée à	M. Tanguy Wera
Domicilié	Xhierfomont 40, 4987 Stoumont
Lui permettant	D'utiliser le label « Endroit de camp de type terrain »
Pour le terrain	« Verger Xhierfomont », reprenant les prés cadastrés 3 ^{ème} division section A n°76/c, 76/d, 57/b et 58 (Coordonnées GPS : 50.403082, 5.771563)
Superficie	60 ares
Capacité maximale autorisée par le label	30 personnes

La validité de ce label est conditionnée par l'observation des prescriptions du Code wallon du Tourisme ; à défaut, le label peut être retiré.

Le label est octroyé pour une durée prenant cours à dater de la présente et se terminant le 07/07/2029.

Le 08/07/19

Adèle Guillaume

Secrétaire générale de l'ASBL Atouts Camps